

COMPTABILITÉ

Entraînement ciblé — Facture d'avoir, rabais et créances douteuses

Cas adapté du sujet officiel du Bac STG, spécialité Comptabilité et Finance d'Entreprise, session 2008 (Nouvelle-Calédonie, société ÉQUINOXE) — dossier « Opérations d'exploitation », partie « Relations avec les clients » extrait et actualisé pour un entraînement ciblé (taux de TVA en vigueur).

ENTRAÎNEMENT CIBLÉ

Durée indicative : 60 minutes

Document autorisé :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission.

Il est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de la copie.
Toute information calculée devra être justifiée. Les écritures comptables devront comporter les numéros et les noms des comptes et un libellé.

Note : le taux de TVA a été actualisé à 20 % (contre 19,6 % dans le sujet d'origine, 2007). Les montants des annexes ont été recalculés en conséquence.

Notions et thématiques abordées

- Enregistrement d'une facture de vente avec remise et escompte de règlement
- Facture d'avoir accordant un rabais et distinction entre remise et rabais
- Détermination de la base de calcul d'une dépréciation de créance client
- Écritures d'inventaire : dotation, reprise et créance devenue irrécouvrable
- Incidence du traitement d'une créance irrécouvrable sur le résultat

Contexte

La société ÉQUINOXE, spécialisée dans la production de vêtements de style marin, vend notamment à des coopératives maritimes. Le service comptable vous transmet des informations relatives à un client et à l'état des créances douteuses au 31 décembre N.

ANNEXE 1 — Facture n° V 4007

Equinoxe		Le 27/10/N		
18, rue de Chateaubriand 35400 Saint Malo				
Doit		Coopérative Maritime		
Facture n° V 4007		rue des 7 îles 22700 Perros-Guirec		
Règlement par chèque sous 10 jours				
Référence	Désignation	Quantité	Pu net	Montant
345 A	Marinières	66	14,00	924,00
679 Z	Cabans homme	20	100,00	2 000,00
255 A	Pulls rayés femme	60	40,00	2 400,00
		Brut HT		5 324,00
		Remise 5%		266,20
		Net commercial		5 057,80
		Escompte 2%		101,16
		Net financier		4 956,64
		TVA 20%		991,33
		Net à payer TTC en €		5 947,97

ANNEXE 2 — Suite des opérations avec la Coopérative Maritime

- Le 31/10/N, le client Coopérative Maritime nous informe de la mauvaise qualité constatée sur 10 pulls rayés.
- Le 03/11/N, l'entreprise ÉQUINOXE adresse une facture d'avoir n° 44 accordant un rabais de 150 € HT au client Coopérative Maritime.
- Le 05/11/N, réception du chèque bancaire n° 3467 du client Coopérative Maritime pour règlement du solde des deux factures précédentes.

ANNEXE 3 — Informations relatives aux créances douteuses au 31 décembre N

Clients douteux	Dépréciation constituée au 31/12/N-1	Créances TTC au 31/12/N	Commentaire
Magasin Esprit Mer	1 200,00	4 066,40	La perte est estimée à 55 %.
Au Vent du Large	2 000,00	2 104,96	On peut espérer récupérer 60 %.
Air Marin	1 500,00	2 870,40	Il n'y a plus rien à espérer.

TRAVAIL À FAIRE

- À partir de l'annexe 1 comptabiliser la facture de vente.
- Comptabiliser les opérations de l'annexe 2 (facture d'avoir et encaissement du solde).
- Quelle est la nature de la réduction accordée sur la facture d'avoir ? Dans quels cas ce type de réduction peut-il être accordé ?
- Quelle est la base de calcul de la dépréciation d'une créance douteuse ? Justifier la réponse.
- À partir de l'annexe 3, présenter un état des créances douteuses et irrécouvrables au 31 décembre N (créances HT et TTC, dépréciations antérieures, dépréciations nécessaires au 31/12/N, dotations ou reprises, et le cas échéant la créance irrécouvrable HT et la TVA correspondante).
- Passer les écritures d'inventaire nécessaires au 31 décembre N.
- Quelle est l'incidence du traitement comptable de la créance irrécouvrable du client Air Marin sur le résultat de l'exercice N ?